

Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué


## Pénalités monétaires | Les ÉVQ toujours aptes à faire appliquer la réglementation

Malgré les décisions de la Cour d'appel du Québec rendues dans les causes Bourgoin et Bombardier qui décident que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) n'a pas le pouvoir d'ordonner le paiement des pénalités monétaires en vertu du règlement en vigueur, la capacité des Éleveurs de volailles du Québec de faire appliquer leur réglementation ne s'en trouve pas altérée pour autant.

En effet, les ÉVQ peuvent prendre des mesures légales en s'adressant aux tribunaux de droit commun (la Cour du Québec et la Cour supérieure) pour le recouvrement des pénalités impayées.

De plus, en vertu d'une entente que nous avons avec la Financière agricole du Québec, nous sommes tenus de transmettre à cette dernière l'identité des éleveurs ne respectant pas un règlement ou une convention de mise en marché édicté par la Régie. Ces éleveurs risquent alors de voir réduire leurs compensations versées en vertu du *Programme canadien de stabilisation du revenu agricole* (PCSRA) dans toutes les productions assurées, et ce, même si le défaut provient d'un produit non assurable.

### Projet de loi 21

Les ÉVQ espèrent que le projet de loi 21 visant à modifier la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, déposé par le ministre du MAPAQ le 2 juin dernier, soit adopté le plus rapidement possible. En effet, si elle est adoptée, la loi confèrera à la Régie le pouvoir de décréter des clauses de dommages liquidités dans des conventions de mise en marché ainsi que le pouvoir d'ordonner à une personne le paiement de dommages liquidés et de pénalités. Ce projet confirmera la légitimité de la Régie en cette matière et permettra d'appliquer les clauses de dommages liquidés et de pénalités contenues dans les conventions de mise en marché décrétées par la Régie par le passé ainsi que les ordonnances sur l'exigibilité d'une somme d'argent antérieurement au jugement. 

## Poulets élevés sans antibiotiques | Dépôt du premier rapport

Les Éleveurs de volailles du Québec ont déposé, au nom du comité conjoint dont ils font partie, le premier rapport d'étape du projet *Tests de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques* préparé en collaboration avec les deux médecins vétérinaires responsables du projet, D<sup>es</sup> Martine Boulianne et Marie-Lou Gaucher, de la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire. Ce rapport d'étape couvre la période de septembre 2010 à septembre 2011.

Globalement, le bilan de ce premier rapport est positif. Les deux vétérinaires ont remarqué une belle amélioration dans la qualité des démarrages de poussins dans les fermes participantes, de même qu'une sensibilisation des éleveurs participants à l'importance de cette période critique dans la qualité des performances zootechniques en fin d'élevage. Par ailleurs, quelques problèmes de santé ont été rencontrés, mais sans écart marqué avec les attentes qu'avaient les D<sup>es</sup> Boulianne et Gaucher. Le seul point négatif du rapport concerne le retard de quelques mois qu'a pris le projet sur le calendrier initial des activités. Cependant, aux dires des vétérinaires, ce retard est dû à l'ajout de nouvelles activités au calendrier qui étaient essentielles à la bonne suite du projet.

## Poulet | Assemblée générale spéciale


Nous rappelons aux éleveurs de poulet qu'ils sont invités à une assemblée générale spéciale qui aura lieu aux date, heure et endroit suivants :

**Date :** jeudi 24 novembre

**Heure :** à compter de 9 h 30  
(l'inscription débute à 8 h 30)

**Lieu :** Hôtel Best Western,  
salle Claude Mouton A  
915, rue Hains, Drummondville

Durant cette assemblée, un vote sera pris par les délégués au sujet du système de vente centralisée.

Nous vous attendons en grand nombre! 

## Provoqué | Recevez-le par courriel!


Soyez parmi les premiers informés en recevant votre *Provoqué* par courriel et non plus par la poste.

Posez ainsi un geste écologique qui aidera les Éleveurs de volailles du Québec à réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du *Provoqué*.

Pour recevoir le *Provoqué* par courriel, veuillez adresser votre demande en prenant soin de fournir : nom, nom de votre entreprise, numéro de quota (s'il y a lieu) et adresse courriel à :

M<sup>me</sup> Marylène Jutras, agente de communication

Tél. : (450) 679-0540, poste 8245

Courriel : mjutras@upa.qc.ca 

« Respectons les responsabilités et les compétences des organisations en place. Et laissons la parole aux consommateurs. »

## Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Thérien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375  
**Courrier électronique** evq@upa.qc.ca  
**Site internet** www.volaillesduquebec.qc.ca  
**Responsables** Christian Dauth, Marylène Jutras  
**Design graphique** McKay+Couture  
**Impression** Imprimerie Sisca International inc.  
**Dépôt Légal** Bibliothèque nationale du Québec, 1991  
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



## Mot du président | Jean-Paul Bouchard

### Que recherche donc l'AQINAC ?

L'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) publiait récemment dans *La Terre de chez nous* un texte dans lequel elle promet de mener une véritable offensive contre les règles de mise en marché en vigueur et l'accréditation syndicale unique, et ce, dans le cadre des audiences sur le Livre vert. L'organisation y parle de cogestion des plans conjoints et de partage de la réglementation.

Les industries de nutrition animale et céréalière sont des fournisseurs d'intrants aux éleveurs. Elles le sont au même titre que les fournisseurs de houblon et de levure, dont certains au Québec sont membres de l'AQINAC, le sont pour les brasseries. De mémoire d'homme, les fournisseurs de houblon et de levure n'ont jamais remis en cause le lien fournisseur-client qui les lie aux brasseries. Il faut donc se demander ce qui suscite la prise de position de l'AQINAC à notre égard. La cogestion des plans conjoints et le partage de la réglementation seraient non seulement impraticables, mais surtout immoraux. Cela reviendrait à abdiquer les responsabilités des éleveurs à de grandes multinationales membres de l'AQINAC, comme Merck et Pfizer dont les intérêts premiers sont d'abord individuels et commerciaux.

Imaginez un seul instant Pfizer exigeant un partage de la réglementation sur les produits pharmaceutiques ou une place au conseil d'administration des Pharmacies Jean Coutu en invoquant que c'est dans l'intérêt collectif des Québécois. Ou Lallemand, fournisseur de levure, faisant une sortie publique pour accéder au C.A. de Molson Coors. Impensable, n'est-ce pas ? Et pourtant c'est ce principe qu'avance l'AQINAC.

Les meuniers et les céréaliers sont des fournisseurs d'intrants au service de leurs clients. Tout comme nos fournisseurs, nous aussi avons des clients exigeants qui, eux, sont directement en contact avec les marchés et les consommateurs. Plus un membre de la filière avicole est en amont, moins il est proche des consommateurs, de ses besoins et de la réalité des marchés. Dans cette hiérarchie naturelle, nous avons tous un rôle précis et important à jouer. Acceptons-le. Respectons les responsabilités et les compétences des organisations en place. Et laissons la parole aux consommateurs. Assurons-nous par contre d'exceller dans nos rôles, car c'est ce qui fait que le système actuel fonctionne. La croissance de la consommation de poulet au Canada en est la preuve indéniable. Cette performance remarquable s'est faite dans le cadre des structures en place et dans l'harmonie et le respect des besoins de tous les membres d'une des filières les plus dynamiques au pays. Tout cela, soit dit en passant, sans le moindre dollar de subvention des gouvernements.

L'AQINAC évoque dans sa mission des principes de cohabitation harmonieuse tout en indiquant clairement qu'elle existe pour travailler en synergie et en complémentarité avec les principaux intervenants de la chaîne agroalimentaire. L'impression qui se dégage des propos tenus par l'AQINAC dans *La Terre de chez nous*, en ces temps de consultations publiques, nous permet d'en douter sérieusement. 🍂

Jean-Paul Bouchard, président

## Sommaire | novembre 2011

| Actualité.01 Pénalités monétaires | Mot du président.02 Que recherche l'AQINAC | Contingement.03 Programme d'aide à la relève | PSAF et PST.04 Début des audits annuels | Provoqué économique.05 à .08 | ÉQCMA.09 Dépôt des postmortem | Album-souvenir.10 Prix Mérites rédactionnels SQRP | Marketing.11 Le dindon | Babillard.12

## Contingentement I

# Programme d'aide à la relève I Dépôt des candidatures : 31 décembre 2011

Nous vous rappelons que la date limite pour déposer votre candidature au *Programme d'aide à la relève avicole* est le **31 décembre 2011**. Après cette date, toutes les candidatures seront automatiquement refusées.

Veillez également noter que :

- Tous les candidats 2010 qui ont reçu un prêt en 2011 doivent déposer, au plus tard le **31 décembre** de chaque année auprès du comité des Éleveurs de volailles du Québec, une **attestation assermentée** informant qu'ils respectent toujours les conditions d'admissibilité au *Programme*. Cette attestation leur a été fournie en mai dernier avec la lettre d'acceptation de leur prêt.
- Les candidats qui n'ont pas été retenus pour le *Programme* ne sont pas prioritaires l'année suivante. Ils devront par conséquent **déposer leur candidature de nouveau en fournissant tous les documents nécessaires** (les documents fournis doivent être datés de l'année suivante de ceux déjà fournis).

La documentation ainsi que le formulaire sont disponibles auprès des Éleveurs de volailles du Québec et du syndicat de votre région. 🐔

## Convention de mise en marché du poulet I La RMAAQ rejette les demandes d'homologation des ÉVQ et de l'AAAQ

Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) et l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ) ont déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) le 12 novembre 2010 une demande conjointe d'homologation de la *Convention de mise en marché du poulet* qui comprenait un protocole d'entente entre les éleveurs et les acheteurs du Québec et de l'Ontario.

Quoique la Régie reconnaisse que les objectifs de la *Convention* rencontrent l'intérêt public et l'intérêt des consommateurs en plus d'introduire des dispositions permettant de faire face aux situations qui ont été dans le passé à l'origine de litiges, elle a rejeté le 7 octobre dernier cette demande d'homologation.

La Régie est d'avis que la coexistence de cette convention et d'une deuxième convention liant les ÉVQ à l'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ) pourrait être difficile à appliquer et ne favoriserait pas une application efficace et ordonnée.

En conséquence, la Régie a demandé aux ÉVQ, à l'AAAQ et à l'AAVQ d'essayer d'en venir, à l'intérieur d'un délai de 30 jours, à une convention unique de mise en marché du poulet applicable à tous les éleveurs et acheteurs.

À l'expiration du délai de 30 jours, si aucune entente n'est conclue, la Régie statuera sur les suites à donner. 🐔

## Poulet I Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)

Période A-110 - 16 décembre 2011

Période A-110 - 10 février 2012



## Rendez-vous avicole AQINAC I Il est encore temps de s'inscrire !

Nous vous rappelons que la 6<sup>e</sup> édition du *Rendez-vous avicole AQINAC* aura lieu le 23 novembre 2011 au Best Western Plus Hôtel Universel à Drummondville.

Vous pouvez encore vous inscrire en visitant le site Internet de l'association au [www.aqinac.com](http://www.aqinac.com). Pour toute information supplémentaire, composez le 450 799-2440. 🐔

*suite de la page 1*

## Poulets élevés sans antibiotiques I Dépôt du premier rapport

### Prochaines étapes

Une rencontre de suivi aura lieu le 14 novembre prochain et réunira les représentants de toutes les fermes participantes, les deux vétérinaires responsables du projet ainsi que les membres du comité conjoint qui supervise le projet (Éleveurs de volailles du Québec, Association des abattoirs avicoles du Québec, Association des acheteurs de volailles du Québec, Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière et Association des couvoiriers du Québec). Cette rencontre permettra de faire le bilan du projet après trois périodes d'élevage.

Ce projet est rendu possible grâce au financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du *Programme canadien d'adaptation agricole* (PCAA). Au Québec, la part de ce programme destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec. 🐔

# Certification PASAF I Obligatoire dès le 30 janvier 2012 pour les propriétaires de poulaillers « B »

La certification PASAF est obligatoire pour les titulaires de quotas depuis presque deux ans. **La certification PASAF sera aussi obligatoire pour tous les propriétaires de poulaillers « B » à partir du 30 janvier 2012.** Après cette date, si le titulaire de quota loue un poulailler non certifié, il verra l'ensemble de son quota détenu pénalisé. En date du 14 septembre 2011, cette pénalité est de 5 % par période.

Tous les propriétaires de poulaillers « B » ont reçu une lettre des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) les informant de l'obligation de certifier leurs poulaillers. Nous recommandons aux titulaires de quotas de vérifier avec ces propriétaires si les poulaillers qu'ils louent sont certifiés PASAF. Les propriétaires des poulaillers certifiés ont reçu un certificat PASAF de Gestion Qualiterra où apparaît le nom du propriétaire. Si leur(s) poulailler(s) ne sont pas certifiés, les titulaires de quotas doivent rappeler aux propriétaires la date limite de certification et leur demander d'appeler dès maintenant une des deux personnes-ressources ci-dessous afin d'enclencher les étapes menant à la certification.

Félicitations aux propriétaires dont les poulaillers « B » sont déjà certifiés. Dans le cas contraire, veuillez prendre rendez-vous dès maintenant pour un préaudit à la ferme ou pour votre audit de certification.


## Personnes-ressources à contacter pour :

### • un préaudit à la ferme (formation) :

M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr aux ÉVQ,  
au 450 679-0540 poste 8597 ou à l'adresse courriel nrobin@upa.qc.ca;

### • un audit de certification :

M<sup>me</sup> Ysabelle Bergeron, Gestion Qualiterra,  
au 450 679-0540 poste 8802.

Travaillons tous à l'amélioration constante de la qualité et de la salubrité de nos élevages! 


# Audit PSA défrayé par les ÉVQ I Soyez prêts dès votre prochain audit

Le conseil d'administration des ÉVQ encourage les éleveurs à être audités selon le *Programme de soins aux animaux* (PSA) dès la première année d'implantation, soit du 20 juin 2011 au 20 juin 2012. Le plan incitatif prévoit les éléments suivants :

- les coûts des audits PSA faits dans la 1<sup>re</sup> année d'implantation seront défrayés par les ÉVQ;
- pour les éleveurs qui seront audités pour le PSA à la 2<sup>e</sup> ou à la 3<sup>e</sup> année d'implantation (après le 20 juin 2012), les modalités seront élaborées ultérieurement.

De plus, afin d'encourager l'implantation du PSA, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) verseront aux

ÉVQ 200 \$ par ferme certifiée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013. Si tous les éleveurs sont audités pour le PSA dans la première année d'implantation, nous profiterons tous de cette aide financière à l'implantation.

Vous pouvez aller télécharger les formulaires PSA sur notre site Internet des programmes à la ferme. Vous trouverez l'adresse du site et la procédure pour y accéder sur la *Feuille bleue* que vous avez reçue par la poste. Si vous avez des questions sur le PSA, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nathalie Robin des ÉVQ au 450 679-0540 poste 8597 ou à l'adresse courriel nrobin@upa.qc.ca. 

## PSAF et PST I Début des audits annuels, date limite de certification et pénalité

Voici les derniers développements concernant le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et le *Programme de soin des troupeaux* (PST) qui ont été adoptés le 4 octobre dernier par le comité des éleveurs de dindon.

### Audits annuels, date limite de certification et pénalité prévue

Les audits annuels PSAF et PST débiteront **à partir du 30 avril 2012**, ce qui correspond au début de la période du calendrier dindon. La 1<sup>re</sup> année d'audits annuels aura donc lieu du 30 avril 2012 au 26 avril 2013, selon votre date anniversaire d'audit initial ou de certification.

**La date limite de certification est le 1<sup>er</sup> décembre 2013.** Après cette date, les fermes non certifiées verront leur quota détenu **pénalisé de 5 % par année (période)**. La pénalité est cumulative, c'est-à-dire qu'elle est de 5 % la 1<sup>re</sup> année, de 10 % la 2<sup>e</sup> année, de 15 % la 3<sup>e</sup>, etc. Dans les cas où elles s'appliqueraient, les premières pénalités prendront ainsi effet à compter de la période de production 2014-2015.

### Informations sur les audits annuels PSAF et PST

Vous recevrez en novembre la version 2011 du manuel PSAF/PST et les formulaires correspondants. Il reste environ six mois avant le début des audits annuels et il faut prévoir le maintien des formulaires PSAF/PST au moins un élevage avant votre audit.


Vous êtes éleveur de poulet et de dindon ou éleveur de dindon uniquement? Voici quels seront votre type d'audit et votre date anniversaire d'audit :

- **Les éleveurs de poulet et de dindon** sont déjà audités annuellement pour le PASAF et le *Programme de soins aux animaux* (PSA) des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Vous aurez le même type d'audit et la même date anniversaire que l'audit annuel prévu pour le poulet. Par exemple, si un audit partiel est prévu pour le poulet au mois de juin prochain, le même type d'audit (partiel) sera fait en même temps pour le dindon.
- **Les éleveurs qui ont uniquement du dindon** auront un audit complet à la ferme à leur date anniversaire initiale (de certification ou d'audit), car la certification ou l'audit de ces fermes remonte à plus d'un an.

Gestion Qualiterra vous enverra une lettre environ trois mois avant votre date anniversaire pour vous suggérer une date d'audit. Les nouveaux éleveurs et ceux qui n'ont jamais été audités commenceront leur cycle d'audit par un audit complet à la ferme.

### Exigence du changement de litière de poulet avant le détassement des dindons

Comme vous le savez, les audits et la certification des fermes de dindons avaient été suspendus afin de procéder à une évaluation scientifique de l'exigence du PSAF qui demande de changer la litière des poulets avant de détasser les dindons. Dans la nouvelle version du manuel (2011), cette exigence du PSAF a été confirmée par les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) et approuvée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), car la littérature étrangère et l'étude québécoise de la Faculté de médecine vétérinaire recommandent, pour des raisons de santé animale et d'antibiorésistance, de remplacer la litière des poulets avant le détassement des dindons. Pour être certifié selon le PSAF, l'éleveur de dindon doit répondre à cette exigence.

Si vous avez des questions sur les étapes menant à la certification, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nathalie Robin des ÉVQ au 450 679-0540 poste 8597 ou par courriel à l'adresse nrobin@upa.qc.ca. 

# Provoqué économique

## Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1<sup>er</sup> septembre 2011 s'établissaient à 37,3 Mkg, en hausse de 12 % par rapport au 1<sup>er</sup> septembre 2010. La production de poulet aux États-Unis devrait présenter une baisse de 1 % au troisième trimestre de 2011 comparativement au troisième trimestre de 2010.

Les inventaires canadiens de dindon au 1<sup>er</sup> septembre 2011 étaient évalués à 36 Mkg, en baisse de 23 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis afficherait une hausse de 0,4 % au cours du troisième trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant en 2010.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une baisse de 3 % en 2011 comparativement au prix de 2010, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci afficherait une hausse de 12 % sur l'ensemble de l'année par rapport à 2010, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 326 \$/tonne en septembre, soit 3 \$/tonne de moins qu'en août, alors que le prix du tourteau de soya augmentait de 4 \$ la tonne pour s'arrêter à 422 \$/tonne.

## Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 2 janvier au 26 février 2011	A-102	40 655 060	40 679 785	24 725	100,1 %
Du 27 février au 23 avril 2011	A-103	40 677 902	40 964 746	286 844	100,7 %
Du 24 avril au 18 juin 2011	A-104	42 359 514	42 541 701	182 187	100,4 %
Du 19 juin au 13 août 2011	A-105	41 460 394	41 053 163	-407 231	99,0 %
Du 14 août au 8 octobre 2011	A-106				
Du 9 octobre au 3 décembre 2011	A-107				
Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	A-108				
Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	A-102 à A-108	165 152 870	165 239 395	86 525	100,1 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-102 à A-105 a atteint 100,1 %.

## Évolution de l'offre de poulets au Canada (en millions de kg)

Mois	Stocks d'ouv.	Production	Importation	Exportation	Stocks de ferm.	Consom.
Janv-10	37,33	86,99	11,99	10,83	35,59	89,90
Fév-10	35,59	77,77	9,90	10,87	35,48	76,91
Mars-10	35,48	85,77	12,36	13,71	35,51	84,39
Avr-10	35,51	86,08	11,86	11,32	34,81	87,33
Mai-10	34,81	88,27	13,11	9,43	33,13	93,62
Juin-10	33,13	86,62	12,82	11,09	33,43	88,06
Juil-10	33,43	88,53	12,86	8,95	33,81	92,05
Total	600,03	84,91	76,20		612,25	

Mois	Stocks d'ouv.	Production	Importation	Exportation	Stocks de ferm.	Consom.
Janv-11	34,69	87,90	15,19	11,88	34,07	91,84
Fév-11	34,07	78,45	12,74	11,14	35,63	78,49
Mars-11	35,63	88,91	14,84	10,97	38,25	90,16
Avr-11	38,25	85,04	12,63	9,47	39,85	86,59
Mai-11	39,85	90,37	13,13	10,35	38,67	94,33
Juin-11	38,67	87,79	13,85	11,64	39,96	88,71
Juil-11	39,96	88,67	14,93	11,17	38,69	93,70
Total	607,13	97,31	76,63		623,82	

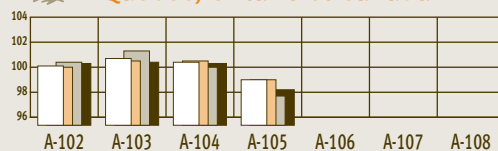
Sources : Les données production et exportations (É.-U.) : PPC. Les données sur les stocks, importations et exportations : AAC.

La production canadienne a totalisé 607 Mkg de janvier à juillet 2011, ce qui correspond à une hausse de 1,2 % sur la production réalisée entre janvier et juillet 2010. Les importations totales ont affiché une hausse de 14,6 % alors que les exportations augmentaient d'à peine 0,6 %, toujours par rapport à la période de janvier à juillet 2010. La consommation domestique a ainsi présenté une croissance de 1,9 % alors qu'elle est passée de 612,3 Mkg en 2010 à 623,8 Mkg en 2011, au cours de la même période de janvier à juillet.

Toutefois, selon nos calculs ajustés (excluant l'import pour réexport), la consommation a présenté une hausse de 0,6 % de janvier à juillet 2011 par rapport à janvier à juillet 2010.



## Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-102 à A-105 a atteint 100,0 %.

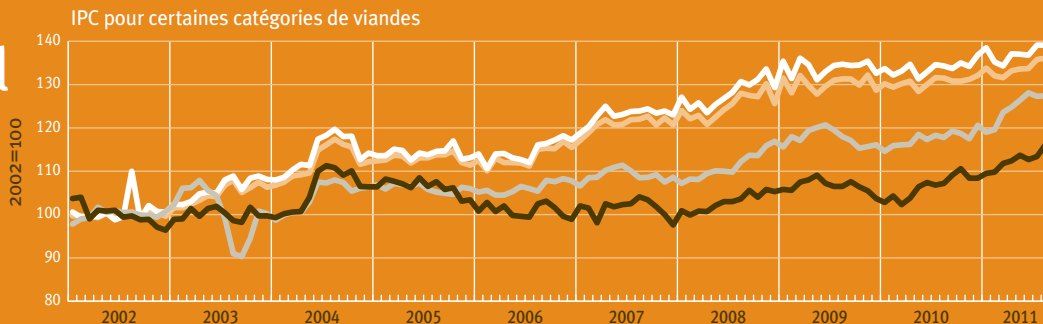
Ontario : La performance globale obtenue de A-102 à A-105 a atteint 99,8 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-102 à A-105 a atteint 99,8 %.

Québec (domestique)
  Québec (globale)
  Ontario (globale)
  Canada (globale)

# Prix de détail au Canada

- Volaille fraîche ou congelée
- Poulet frais ou congelé
- Bœuf frais ou congelé
- Porc frais ou congelé



L'indice des prix à la consommation du poulet en août, tel que publié par Statistique Canada, s'est établi à 139,1, égal à l'indice de juillet et en hausse de 3,6 % comparativement à l'année précédente, soit août 2010. Pour ce qui est de l'indice des prix du porc, celui-ci s'est arrêté à 116,1 en août. Comparativement à juillet, il s'agit d'une hausse de 2,4 % et comparativement à août 2010, cela correspond à une forte hausse de 8,3 %. L'indice des prix du bœuf n'a pratiquement pas augmenté en août comparativement à juillet pour s'établir à 127,4. Les prix du bœuf ont cependant augmenté de 8,2 % par rapport à août 2010.



## Inventaires de poulet

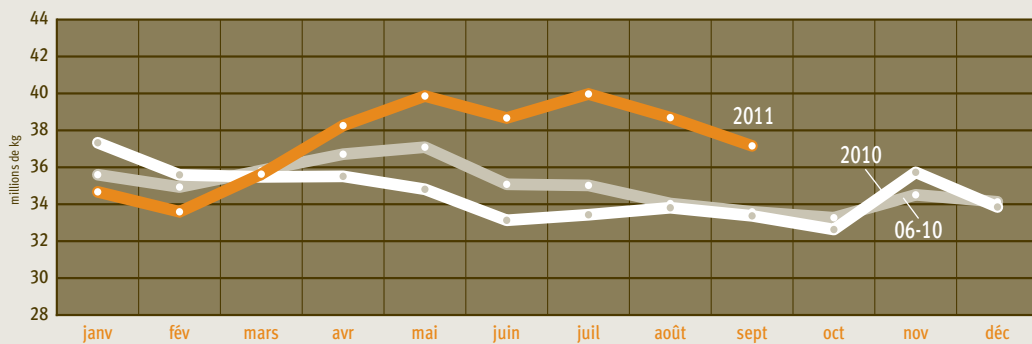
**QUÉBEC** Au Québec, les inventaires totaux de poulet étaient de 11,6 Mkg au 1<sup>er</sup> septembre 2011, soit 29 % de plus qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Une hausse a été constatée dans toutes les catégories, sauf dans le **Poulet de moins de 2 kg**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> septembre 2011 représentaient 31 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de poulet étaient de 17,1 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> septembre 2011, en hausse de 16 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans les catégories **Morceaux**, **Surtransformé** et **Poulet de 2 kg et plus** alors que les inventaires de **Poulet de moins de 2 kg** et **Divers** ont affiché une baisse. Au 1<sup>er</sup> septembre 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 46 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Les inventaires canadiens au 1<sup>er</sup> septembre 2011 étaient évalués à 37,2 Mkg. Cela représente une hausse de 11 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a toutefois été constatée dans les catégories **Poulet de 2 kg et plus** et **Divers**. Les **Morceaux**, le **Surtransformé** et le **Poulet de moins de 2 kg** ont affiché une hausse. À 30 Mkg au 1<sup>er</sup> septembre 2011, les inventaires domestiques canadiens (excluant les cuisses et le divers) étaient sur la limite supérieure de la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour cette date.

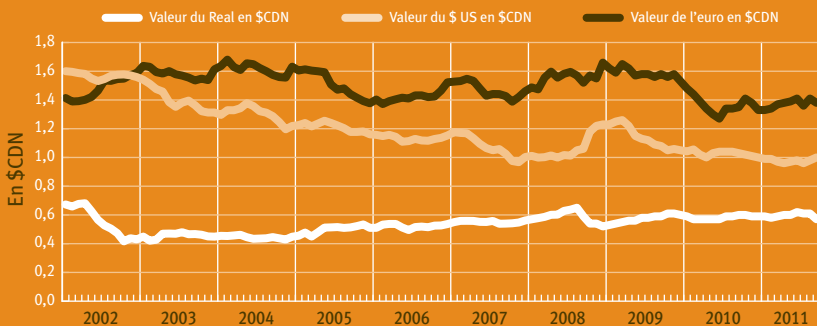
Par catégorie 1 <sup>er</sup> septembre (millions de kg)	Québec		Ontario		Canada				
	2010	2011	2010	2011	2010	2011			
<b>Poulet</b>									
<2 kg	0,18	0,18	-1 %	0,04	0,03	-38 %	0,41	0,43	6 %
>=2 kg	0,04	0,10	170 %	0,01	0,02	235 %	0,85	0,39	-54 %
Morceaux	3,50	5,26	50 %	4,25	4,70	11 %	12,77	14,76	16 %
Surtrans.	4,61	5,31	15 %	9,66	11,78	22 %	16,83	19,42	15 %
Divers	0,70	0,79	13 %	0,84	0,56	-33 %	2,51	2,15	-14 %
<b>Total</b>	<b>9,02</b>	<b>11,63</b>	<b>28,97 %</b>	<b>14,79</b>	<b>17,09</b>	<b>15,51 %</b>	<b>33,37</b>	<b>37,16</b>	<b>11,38 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	35,60	34,93	35,83	36,71	37,09	35,08	35,01	34,04	33,59	33,27	34,51	34,13
2010	37,33	35,59	35,48	35,51	34,81	33,13	33,43	33,81	33,37	32,63	35,73	33,85
2011	34,67	33,59	35,63	38,26	39,86	38,67	39,97	38,69	37,16			

# Taux de change



Le dollar canadien s'est déprécié en septembre comparativement au dollar américain. Entre août et septembre 2011, le dollar canadien a perdu 2 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 1,00 \$US. La devise canadienne s'est donc appréciée de 3 % depuis septembre 2010, alors qu'elle valait 0,97 \$US. Le dollar américain valait donc 1,00 \$CDN en septembre. Le dollar canadien s'est cependant apprécié de 2,3 % par rapport à l'euro en septembre comparativement à août. Le dollar canadien valait donc 0,73 euro en septembre 2011. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est fortement appréciée de 7 %, toujours entre août et septembre, pour s'arrêter à 1,74 real. Le dollar canadien s'est ainsi apprécié de 4,8 % par rapport au real depuis septembre 2010. Comme l'indique le graphique, toujours en septembre 2011, le real valait 0,57 \$CDN et l'euro, 1,38 \$CDN. Source : Banque du Canada



# Inventaires de dindon

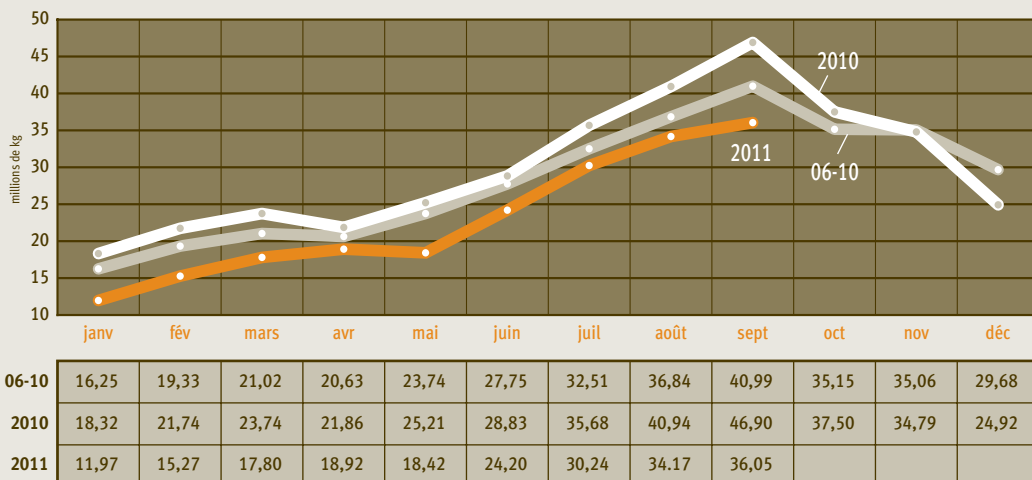
**QUÉBEC** Au 1<sup>er</sup> septembre 2011, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 14,5 Mkg, ce qui est 30 % moins élevé que ceux du 1<sup>er</sup> septembre 2010. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg**, **Autres**, **Dindon de moins de 5 kg** et **Dindon entre 5 et 9 kg**. Une hausse a cependant été constatée dans la catégorie **Divers**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> septembre 2011 représentaient 40 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de dindon étaient évalués à 9,2 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> septembre 2011, ce qui représente une baisse de 27 % par rapport au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Les inventaires ont particulièrement diminué dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Autres** et **Divers**. Une augmentation a été enregistrée dans le **Dindon de plus de 9 kg**. Au 1<sup>er</sup> septembre 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 25 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Au 1<sup>er</sup> septembre 2011, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 36 Mkg, soit en baisse de 23 % (près de 11 Mkg) par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories et particulièrement dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Les inventaires au 1<sup>er</sup> septembre 2011 étaient 5 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie 1 <sup>er</sup> septembre (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
<b>Dindon</b>									
<5 kg	3,89	3,13	-19,6 %	2,42	1,52	-37,3 %	7,67	6,07	-20,8 %
5 à 9 kg	9,34	8,67	-7,2 %	4,75	4,61	-3,0 %	22,32	21,01	-5,9 %
>9 kg	5,35	1,02	-80,9 %	0,77	1,07	40,5 %	7,90	3,63	-54,0 %
Autres	1,91	1,36	-28,6 %	4,15	1,89	-54,5 %	7,86	4,62	-41,2 %
Divers	0,17	0,26	57,7 %	0,52	0,10	-81,1 %	1,16	0,71	-38,4 %
<b>Total</b>	<b>20,66</b>	<b>14,45</b>	<b>-30,1 %</b>	<b>12,61</b>	<b>9,19</b>	<b>-27,1 %</b>	<b>46,90</b>	<b>36,05</b>	<b>-23,1 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



# Aperçu du marché des viandes

D'après le Département américain de l'agriculture (USDA), la production de dindon aux États-Unis a augmenté de 4,1 % de janvier à juillet comparativement à la même période en 2010. On prévoit une production en légère hausse de 0,4 % au troisième trimestre de 2011 par rapport au troisième trimestre de 2010 et une baisse de 1,4 % au quatrième trimestre comparativement au même trimestre en 2010. Au total, la production de 2011 devrait afficher une hausse de 2,4 % par rapport à la production totale en 2010. On s'attend cependant à une légère baisse de l'ordre de 0,7 % en 2012, par rapport à la production prévue en 2011. Les inventaires de dindon ont été plus faibles que l'année précédente sur une période de 21 mois consécutifs entre septembre 2009 et mai 2011. Après avoir légèrement augmenté en juin, ceux-ci ont présenté une hausse de 5 % à la fin juillet comparativement à la même date l'année précédente. Les inventaires de dindons mâles étaient en baisse de 7 % alors que les dindons femelles en inventaires affichaient une hausse de 7 %. Les inventaires de découpes étaient 12 % plus élevés qu'en juillet 2010. Les prix de gros des dindons femelles ont présenté une croissance de 8 % en août par rapport à août 2010 alors que les prix des dindons mâles étaient pour leur part 10 % plus élevés au cours de la même période.

Tel que le rapporte le USDA, la sécheresse qui sévit dans certaines régions des États-Unis contribue à l'augmentation des placements de bovin à l'engraissement. Ces placements sont faits à des poids plus légers, ce qui occasionnera une augmentation de la durée de la période d'affouragement et une diminution des poids à l'abattage. Malgré des poids moyens réduits, la production provenant de bouvillons et de génisses pourrait avoisiner celle de l'année précédente d'ici la fin de 2011 et au cours des deux premiers trimestres de 2012. Après avoir été positive

sur une période de près d'un an et demi, la rentabilité du bovin d'engraissement aux États-Unis a été négative en mai 2011. Les modèles de prévisions indiquent que les marges d'engraissement seraient négatives encore d'ici la fin de 2011 et probablement au début de 2012.

Le USDA a revu à la hausse sa prévision de production de poulet au troisième trimestre de 2011. Celle-ci présenterait donc une baisse de l'ordre de 1 % par rapport au troisième trimestre de 2010. Malgré une réduction du nombre de placements de poussins au cours des derniers mois, la production n'a pas chuté d'autant compte tenu de l'augmentation des poids moyens. La production au quatrième trimestre devrait afficher une baisse de 3 % comparativement au trimestre correspondant en 2010. On s'attend bien sûr à des nouvelles baisses des placements de poussins alors que les poids moyens devraient se rapprocher davantage de ceux de l'année précédente. Ainsi, la production totale en 2011 serait 1,3 % plus élevée qu'en 2010 alors qu'on prévoit une production 0,2 % plus élevée en 2012 par rapport à 2011. La prévision de 2012 a été révisée à la baisse en raison des perspectives économiques mitigées et du maintien de prix élevés pour les grains. Le USDA s'attend par ailleurs à une réduction des inventaires d'ici la fin de l'année.

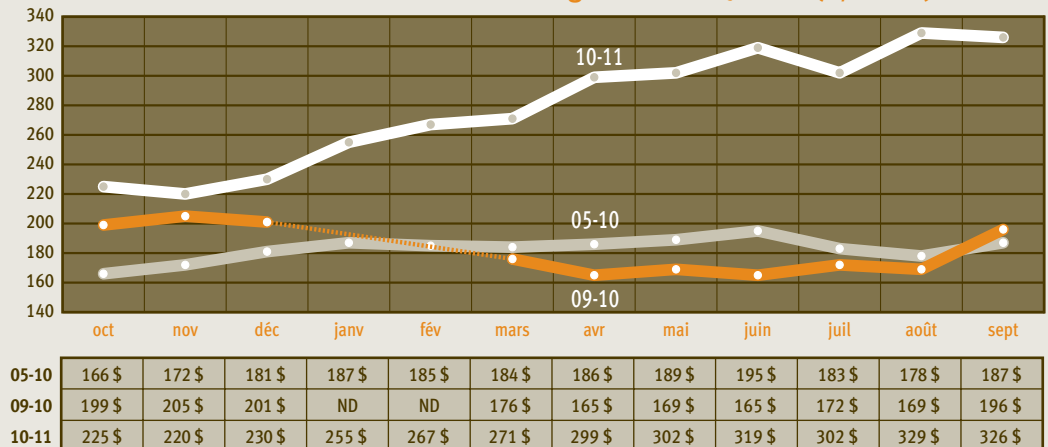
En ce qui concerne le porc, le USDA soulève que les exportations en direction de la Chine sont appelées à croître au cours des prochains mois. Cela s'explique par une production domestique chinoise en baisse résultant des éclosions de maladies dans les troupeaux en 2010 et par le retrait de nombreux petits producteurs. La baisse de l'offre domestique conjuguée à une augmentation de la demande causée par la croissance économique et l'augmentation du revenu disponible incite donc le gouvernement chinois à favoriser les importations de porc, notamment des États-Unis.

# Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une baisse de 3 \$ en septembre par rapport à août pour s'établir à 326 \$/tonne. Le prix du maïs était de 196 \$/tonne en septembre l'année précédente. Le prix de septembre cette année était donc en hausse de 66 % par rapport à septembre 2010. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en septembre a été 139 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 74 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 422 \$/tonne en septembre comparativement à 418 \$/tonne en août. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 375 \$/tonne en septembre, le prix affichait une hausse de 13 %.

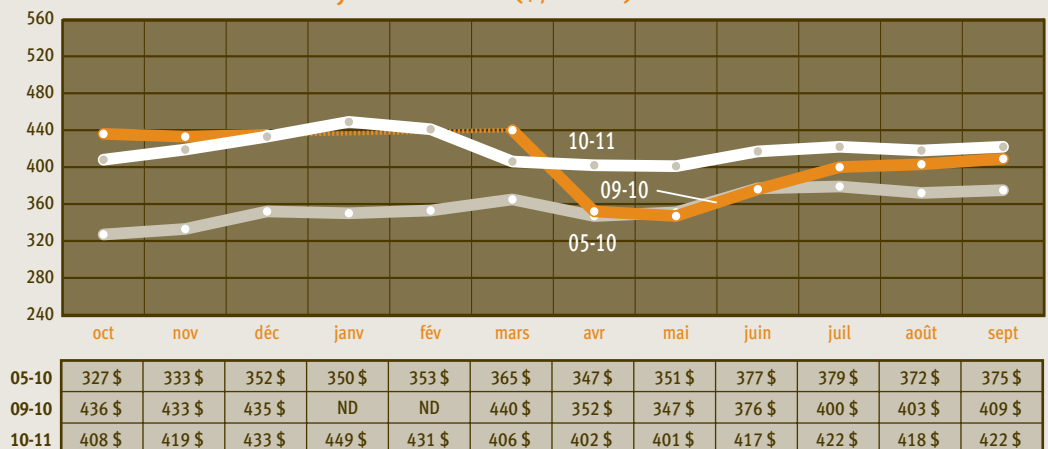
Le USDA a publié le 30 septembre dernier son rapport sur les inventaires de grains. Ce dernier a surpris les analystes en établissant des inventaires au 1<sup>er</sup> septembre à 1,1 milliard de boisseau, soit 17 % de plus que la moyenne des prévisions. Cela a eu pour effet de faire plonger le contrat à terme de maïs de décembre de 40 ¢/boisseau, soit la limite permise. Bien que ces inventaires demeurent excessivement bas, 34 % plus faible qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010, on croit que la demande a fort probablement été rationnée. En 2011, la quantité totale de maïs pour l'éthanol devrait surpasser pour la première fois la quantité utilisée par l'alimentation animale. Du côté du soya, les inventaires du 1<sup>er</sup> septembre se trouvaient à l'intérieur de la fourchette de prévision des analystes consultés. Un autre rapport attendu doit être publié le 11 octobre, soit celui sur l'état d'avancement des récoltes. Les experts se sont déjà prononcés sur ce qu'ils prévoyaient comme rendement de la récolte de maïs et de soya. Ceux-ci se sont rapprochés de la prévision de 148,1 boisseau/acre du USDA dans son rapport de septembre.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix au Québec pour les mois de janvier et février 2010.

# ÉQCMA | Dépôt des postmortem des éclosions de laryngotrachéite et de mycoplasmosse

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles a déposé, lors de la réunion de son conseil d'administration du 13 octobre dernier, deux postmortem : le premier sur l'éclosion en 2010 de la laryngotrachéite infectieuse dans les régions de Bellechasse et de la Beauce et le second sur l'éclosion à l'été 2011 de mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* dans la région de La Présentation et du secteur Saint-Thomas d'Aquin de Saint-Hyacinthe.

Rappelons qu'en août 2010, le conseil d'administration de l'ÉQCMA avait convenu de la pertinence de mener un postmortem sur l'éclosion de laryngotrachéite infectieuse (LTI) survenue à l'été 2010 et de profiter des apprentissages potentiels pour le nouveau mandat qu'il venait d'accorder à l'organisation de gérer tout cas futur de LTI ou de mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* dans les troupeaux de volailles au Québec.

## Éclosion de la laryngotrachéite infectieuse

Du 18 mai au 28 juillet 2010, les lots de poulets de 20 poulaillers appartenant à 10 éleveurs localisés dans 5 municipalités contiguës dans la région de la Beauce et de Bellechasse ont été confirmés infectés par la laryngotrachéite infectieuse LTI.

La LTI étant une maladie pour laquelle il n'existe pas de traitement, la prévention et le contrôle passaient donc par les stratégies de vaccination et de biosécurité. Ainsi, plus de 1,8 million de poulets ont été vaccinés dans 37 poulaillers pendant deux élevages consécutifs après le lot infecté pour finalement éradiquer la maladie quelque six mois après la première éclosion.

Cet épisode de LTI a entraîné des coûts importants pour chacun des intervenants affectés : les éleveurs, les meuniers, les couvoiriers, les transformateurs, les entreprises d'attrapage et les transporteurs d'oiseaux. Le total des coûts et pertes associés à cette éclosion est estimé à 1 972 000 \$ ou 38 ¢ par kilogramme de poids vif basé sur le volume total d'oiseaux provenant des lots infectés et vaccinés.

L'ensemble des pertes et des coûts subi par les éleveurs est évalué à 572 000 \$ ou 11 ¢ par kilogramme de poids vif<sup>1</sup>, ce qui représente une moyenne de 6 000 \$ par poulailler dont les poulets ont été infectés ou vaccinés. Les pertes de revenu représentent 73 % de l'ensemble des pertes et coûts aux éleveurs.

## Éclosion de mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum*

Le 2 juin 2011, un cas de mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG) a été confirmé dans un élevage commercial de dindon. La zone à risque comprenait la municipalité de La Présentation et le secteur Saint-Thomas d'Aquin de Saint-Hyacinthe. En ce qui concerne la gestion des oiseaux malades ou à risque, le dernier lot d'oiseaux infecté a été abattu le 20 juin et le dernier lot d'oiseaux, présent sur la ferme au moment de l'infection, a été abattu le 12 août.

## Ce qui a bien été

Voici sommairement ce qui a bien été durant la gestion de l'éclosion de ces deux maladies.

- bonne coordination des interventions après des débuts préoccupants;
- effort collectif de collaboration entre les intervenants;
- efforts considérables et des mesures de biosécurité rapidement mises en place par chacun;
- éleveurs avicoles de la zone à risque rapidement informés de la situation;
- dans le cas de l'éclosion de mycoplasmosse, l'infection a été limitée à une seule ferme.


## Ce qui est à améliorer

Voici sommairement ce qui est à améliorer concernant la gestion de l'éclosion de ces deux maladies.

- coordination initiale des interventions;
- respect de la confidentialité des informations individuelles qui a parfois nui à la mise en place des différentes actions nécessaires au contrôle de la maladie;
- application des mesures de biosécurité dans certaines circonstances;
- protocole de vaccination.

## Conclusion

Une éclosion de maladie infectieuse telle que la laryngotrachéite infectieuse peut rapidement se propager à de nombreux troupeaux et causer des pertes monétaires importantes. Le cas vécu en 2010 met en évidence l'importance d'une coordination rapide de tout cas déclaré pour informer les éleveurs et les intervenants du secteur avicole de la situation de même que des mesures de biosécurité à mettre en application pour minimiser la propagation potentielle de la maladie.

Afin de profiter des apprentissages à la suite de la gestion de ces deux cas, plusieurs recommandations ont été proposées à l'ÉQCMA et à ses membres. Ensemble, ils détermineront au cours des prochaines semaines les suites à donner. 

<sup>1</sup> Basé sur le poids total des carcasses provenant des lots infectés et vaccinés durant l'éclosion, soit 5 201 883 kg.

# Campagne de financement du Mois de la moustache | Les éleveurs de dindon s'associent à une bonne cause

Tous les ans, en novembre, Movember fait surgir des moustaches sur des milliers de visages masculins, au Canada et ailleurs dans le monde. Grâce à leur « Mo » (slang australien pour « moustache »), ces hommes recueillent des sommes indispensables à la santé masculine, en particulier pour le cancer de la prostate, et sensibilisent ainsi la population à cette problématique.

Les membres du comité des éleveurs de dindon ont décidé de s'associer à cette cause et espèrent que tous les éleveurs de dindon du Québec la supporteront et en feront une cause annuelle.

Les trois coprésidents de la campagne de financement du Mois de la moustache 2011 (Movember) pour l'équipe des éleveurs de dindon du Québec sont MM. **Michaël Boulay**, **Pierre-Luc Leblanc** et **Laurent Mercier Jr.** « Nous savons que le cancer de la prostate est le cancer le plus courant chez les hommes. C'est pourquoi cette cause nous tient à cœur. Comme les éleveurs de dindon forment un petit groupe d'un peu plus de 100 personnes, majoritairement des hommes, nous espérons qu'une majorité pourra facilement se rallier à la cause. », affirment les trois coprésidents.

Aucun objectif financier précis n'a été fixé. Cependant, les trois coprésidents souhaitent évidemment amasser le plus d'argent possible. Les fonds recueillis au Canada iront au cancer de la prostate et seront consacrés à des programmes directement dirigés par Movember et Cancer de la prostate Canada.

## Messieurs, arborer votre « Mo »!

Pour participer à la campagne, il faut porter la moustache durant le mois de novembre et récolter des dons qui seront remis à Cancer de la prostate Canada.

*suite à la page 10*

## Campagne de financement du Mois de la moustache I

Les membres du comité des éleveurs de dindon ont lancé le défi à tous les éleveurs de dindon de commencer le mois de novembre rasés de près et de se laisser pousser une moustache et à donner généreusement pour le cancer de la prostate. Quant à mesdames, elles peuvent les soutenir et les encourager!

Lors du souper, un encan sera organisé dans le but de recueillir des fonds.

Pour information, veuillez contacter M<sup>me</sup> Marylène Jutras, agente de communication aux ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8245 ou par courriel à [mjutras@upa.qc.ca](mailto:mjutras@upa.qc.ca).



Le président des Éleveurs de volailles du Québec (à droite), M. Jean-Paul Bouchard, en compagnie de M. Jean-Paul Lizotte, éleveur de dindon, et de M<sup>me</sup> Élane Côté, directrice générale de Moisson Québec.

### Souper-bénéfice le 23 novembre

Les éleveurs de volailles ainsi que les représentants de la filière avicole ont reçu une invitation pour le souper-bénéfice qui aura lieu le 23 novembre au Best Western Plus Hôtel Universel à Drummondville.

## Action de grâces I Les éleveurs de volailles de Québec donnent aux plus démunis

À l'occasion de l'Action de grâces, et ce, pour une cinquième année consécutive, les éleveurs de volailles de la région de Québec ont donné à Moisson Québec, en partenariat avec Exceldor, plus de 400 kg de dindon d'une valeur de 2 000\$. Les produits de dindon ont été distribués aux familles dans le besoin par les différents programmes accrédités par Moisson Québec. M. Jean-Paul Bouchard, président des Éleveurs de volailles de la région de Québec et également président des ÉVQ, s'est dit fier de la générosité dont font preuve les éleveurs de volailles, année après année. De son côté, la directrice générale de Moisson Québec, M<sup>me</sup> Élane Côté, s'est réjouie du don de viande tant appréciée et reconnaît l'importance de l'engagement soutenu des éleveurs de volailles et de leur partenaire.

## Album-souvenir du 40<sup>e</sup> I Les ÉVQ remportent le prix Mérites rédactionnels SQRP

Les Éleveurs de volailles du Québec ont remporté pour une deuxième fois un prix pour leur album-souvenir du 40<sup>e</sup> anniversaire des ÉVQ intitulé *Le savoir-faire et la détermination: l'histoire des Éleveurs de volailles du Québec*. Ainsi, le 20 octobre dernier, nous avons remporté le prix Mérites rédactionnels de la Société québécoise de la rédaction professionnelle (SQRP), dans la catégorie *Brochure ou dépliant*.

Selon le jury, formé de trois membres agréés de la SQRP, notre document présente une matière abondante, judicieusement organisée, et rédigée dans une langue dynamique de belle tenue.

Les Mérites rédactionnels SQRP rendent hommage aux rédacteurs et rédactrices qui se distinguent par la qualité de leurs textes. Nous tenons à remercier M. Richard Meloche, rédacteur indépendant, ainsi que M<sup>me</sup> Marie Beaubien, tous deux du Réseau Communication Tandem, pour la réalisation de l'album-souvenir.



M. Christian Dauth, directeur du Marketing et des communications aux ÉVQ, en compagnie de M. Richard Meloche et de M<sup>me</sup> Marie Beaubien, du Réseau Communication Tandem.

# Victor Hugo préférait le poulet

Le chef Florian Hugo, arrière-arrière-petit-fils de Victor Hugo, publie un livre de 55 recettes inspirées des mets favoris de son ancêtre. Le chef de 35 ans, qui travaille à la brasserie Cognac à Manhattan où on y sert une cuisine française traditionnelle, s'est inspiré de documents d'archives pour arriver à ses fins. Il a, entre autres, eu accès aux bons de commande de la chef personnelle de Victor Hugo et à d'autres documents provenant de la Bibliothèque nationale française. « J'ai découvert que Victor Hugo n'était pas un fin gourmet, mais un gourmand sans aucun doute. Il aimait particulièrement le Poulet à la crapaudine, une recette simple, le poulet est coupé en deux, mis à plat, d'où la forme d'un crapaud, puis badigeonné d'herbes et d'épices. », explique Florian Hugo. Il semble que les autres péchés mignons de l'écrivain étaient le chocolat, le fromage et le carré d'agneau. 🍀

Source: L'Hôtellerie Restauration, octobre 2011

Twitter

## La force du Web

Une dame de 78 ans possède un compte Twitter qui attire plus de 700 000 internautes avides de connaître ses opinions. La connaissez-vous ?

La réponse se trouve au bas de cette page. 🍀

## Marketing | Le dindon, c'est autrement bon... à l'automne !



Parce que vous avez sorti votre mijoteuse et que vous avez envie d'humer les parfums qui embaument la maison... Parce que l'automne est trop coloré pour ne pas en profiter... Toutes les raisons sont bonnes pour consulter le nouveau magazine recettes *Savourez l'automne autrement avec le dindon !*, maintenant disponible sur [www.ledindon.qc.ca](http://www.ledindon.qc.ca).

Dans la section *Recettes*, découvrez 12 nouvelles recettes autrement inspirantes dont :

- Cari de dindon à la noix de coco
- Braisé de pilons à l'italienne
- Dinde cacciatore aux poivrons doux
- Sauce à spaghetti au dindon 🍀



## Olymel promet d'emballer plus vert

Olymel et près de la moitié des entreprises émettrices de déchets des secteurs agro-alimentaires et de la santé et de la beauté ont signé le 15 septembre dernier un code de bonne conduite. Inspiré d'expériences internationales, ce code volontaire a été réalisé par Éco Entreprises Québec (ÉEQ) de concert avec les entreprises contributrices et des experts en écoconception. Les entreprises signataires s'engagent à mettre l'accent sur des emballages plus légers et plus recyclables, conçus pour limiter le transport. Ce code pour l'optimisation des contenants, emballages et imprimés a été adopté par plusieurs poids lourds du secteur dont Olymel, Lassonde, Cascades, Provigo, Metro, Richelieu, Costco et la SAQ. 🍀

Source: Éco Entreprises Québec

## Première Moisson se convertit au *Dindon du Québec*



Le courtier CDL, qui travaille à la promotion du dindon au Québec, a conclu une entente avec les établissements Première Moisson. Celle-ci fait en sorte que Première Moisson qui s'approvisionnait en Ontario le fera dorénavant au Québec pour la fabrication de sa charcuterie de dindon. Première Moisson représente une opportunité de volume intéressante pour l'industrie québécoise en plus de pouvoir devenir une vitrine pour le *Dindon du Québec*.

Première Moisson est une entreprise québécoise qui se spécialise dans la production de produits de boulangerie, de charcuterie et de pâtisseries sains et hauts de gamme. Actuellement bien implantée dans la région du Montréal métropolitain avec plus d'une quinzaine de boulangeries et deux comptoirs express, l'entreprise offre également ses produits chez plusieurs marchands indépendants, dans le grand réseau des supermarchés du Québec et dans quelques supermarchés en Ontario ainsi que chez Costco. 🍀

Réponse : Yoko Ono (veuve de John Lennon)




## Merci | 10 ans de loyaux services

Les Éleveurs de volailles du Québec sont heureux de souligner les 10 ans de service de :


**M<sup>me</sup> Claire Duhamel**

À l'emploi depuis le 1<sup>er</sup> avril 2001, M<sup>me</sup> Claire Duhamel a d'abord assumé les fonctions de commis-secrétaire pour le Service du marketing. Elle occupe depuis décembre 2003 le poste de commis-secrétaire-réceptionniste. Claire effectue la réception des appels, des communications écrites et des visiteurs. Elle fournit également une assistance à l'ensemble de l'organisation en effectuant divers travaux de soutien.

Nous profitons de l'occasion pour te remercier, Claire, de ton engagement entier et de ton professionnalisme dans la défense des intérêts des éleveurs de volailles du Québec. Les Éleveurs te remercient pour ta fidélité pendant toutes ces années. 

## Estrie | Nouveau secrétaire

M. **Robert Trudeau** est le nouveau secrétaire de la volaille pour la région de l'Estrée. Il succède à M. Luc Pelletier.

Pour joindre Robert :  
Tél. : 819-346-8905, poste 128  
Télééc. : 819-346-2533  
Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca 

Convention de la Poste-publications no 40916058  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service du marketing et des communications  
**Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Courriel: evq@upa.qc.ca

# Conseil des ministres | De nouvelles nominations à la RMAAQ et au MDDEP

## Nominations à la RMAAQ

M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, ancienne ministre de l'Agriculture de 2003 à 2005, occupe depuis la fin septembre le poste de présidente de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. M<sup>me</sup> Gauthier était depuis 2007 vice-présidente du Conseil des services essentiels.

Toujours à la RMAAQ, M. Gilles Hains a été nommé le 11 octobre dernier régisseur et vice-président. M. Hains était directeur du développement et des initiatives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## Nomination au MDDEP

Depuis le 11 octobre dernier, M. Michel Gagnon occupe le poste de sous-ministre adjoint au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. M. Gagnon était auparavant administrateur d'État au ministère de la Santé et des Services sociaux. 

# Agenda | novembre 2011

NOVEMBRE 2011

1-3	Colloque antimicrobiens, Toronto
1	Rencontre Québec-Ontario, A-109 (vidéoconférence) ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels A-109, Longueuil ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet A-109, Longueuil
2	ÉVQ – Réunion d'information (poulet) sur la vente centralisée, Saint-Hyacinthe ÉDC – Rencontre des offices provinciaux avec les transformateurs PPC – Présentation des besoins A-109
7	ÉVQ - Conseil d'administration, Longueuil
8	PPC – Comité exécutif, Ottawa CBC – Rencontre, Ottawa
9	PPC - Conseil d'administration, allocation A-109, Ottawa
9-10	PPC - Conseil d'administration, réunion publique, Ottawa
10	CRAAQ – Colloque gestion, Drummondville PPC - Conseil d'administration, administrateurs seulement, Ottawa
11	ÉVQ – Conseil d'administration (conf. tél.)
14	PPC – Présentation des recommandations de l'industrie A-110
15	PPC – Comité de production, Ottawa
15-16	UPA – Conseil général, Longueuil
16	UPA – Conseil d'administration immeuble, Longueuil
17	ÉVQ - Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
21	UPA – Table des secrétaires des groupes spécialisés, Longueuil
22	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
23	AQINAC – Rendez-vous avicole, Drummondville ÉVQ – Comité de promotion dindon, Longueuil PPC – Information sur le marché A-110 (conf. tél.)
24	ÉVQ – Assemblée générale spéciale poulet – vente centralisée, Drummondville
28-29	Éleveurs de poulet de l'Ontario (CFO) – Forum sur la salubrité des aliments, Toronto
29	ÉDC – Comité des gérants, Toronto
29-1 <sup>er</sup> déc	UPA – Congrès général, Québec
30-1 <sup>er</sup> déc	ÉDC – Réunion ordinaire, Toronto

Veuillez noter que l'agenda peut être sujet à changements. 